

M. Raphaël SCHELLENBERGER
Député du Haut-Rhin

Mme Elisabeth BORNE
Ministre de la Transition écologique et solidaire
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Paris, le 22 juillet 2019

Références : RS/LE

Madame la Ministre,

Les conditions de circulation sur la route nationale 66 (RN66) dans le département du Haut-Rhin demeurent toujours aussi difficiles. Comme vous le savez, le projet de déviation de la RN 66 à Bitschwiller-lès-Thann et Willer-sur-Thur avait fait l'objet en septembre 2007 d'une première déclaration d'utilité publique. Cette déclaration d'utilité publique, prorogée par arrêté préfectoral en 2012, est arrivée à échéance le 20 septembre 2017. Alors que le souhait d'une seconde prorogation de la déclaration d'utilité publique avait été exprimé en juin 2016, le gouvernement n'a pas souhaité proroger cette dernière au-delà du 20 septembre 2017.

Des efforts sont donc conduits en dehors du projet de déviation mais leur portée demeure à ce stade insuffisante et ne permet pas de compenser une véritable stratégie d'investissement qui elle seule faciliterait durablement les conditions de transports des habitants de la Vallée de la Thur.

Cette route traversant la Vallée est une nécessité pour des communes et leurs habitants qui n'ont que ce mode de transport pour option. Les nombreux trajets du quotidien passent ainsi par une RN66 dont les perturbations rythment nos vies.

Je souhaite pouvoir m'entretenir avec vous de ces difficultés et des options envisagées sur le territoire pour améliorer, avec l'appui de l'Etat, la situation.

Dans l'attente d'un retour de votre part, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes salutations distinguées.



Raphaël SCHELLENBERGER